



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

adoption

Question écrite n° 114700

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant à l'annonce qu'il a faite au conseil des ministres du 23 mai 2006 avec la création d'une agence française de l'adoption tendant à faciliter les démarches des familles, demande à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille l'état actuel de mise en oeuvre, en France, de l'action de l'agence avec un correspondant dans chaque département, mis à la disposition par le conseil général, ainsi que des correspondants permanents dans certains pays où de réelles difficultés existent. Ces dispositions compléteraient efficacement la loi du 4 juillet 2005 dans une politique globale d'amélioration de l'adoption.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114700

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13535